

→ Des partenaires locaux

Vous bénéficiez de la compétence des professionnels du secours et des réseaux de solidarité de voisinage qui savent écouter, reconforter et secourir.

○ Les partenaires

- **L'association médico-sociale ADPA** porte les conventions avec nos partenaires publics, sa filiale FILIADPA SAS développe la téléalarme et sa maintenance.
- **Le service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère** réceptionne et traite les appels d'urgence.
- **Les Centres Communaux d'Action Sociale, les Associations locales** participent au suivi du dossier Téléalarme.
- **+ de 500 résidents de foyers, résidences autonomie, etc.** bénéficient de nos services, les professionnels aussi nous font confiance.



→ Les chiffres clés

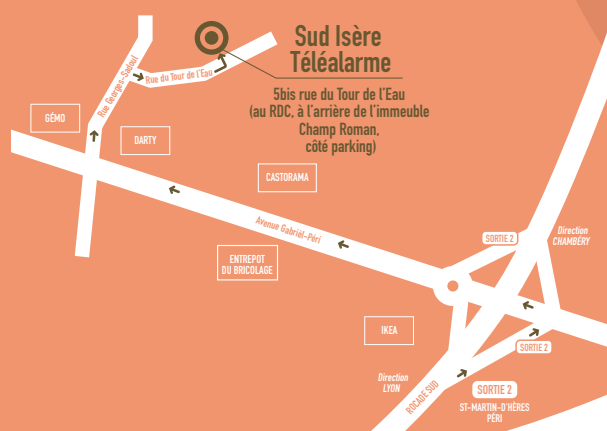
- **1^{er} réseau** de téléassistance en Isère par le nombre d'abonnés.
- **35 ans** d'expérience de téléalarme, **65 ans** d'accompagnement à domicile.
- **4 400 abonnés** à ce jour.
- **215 communes** concernées par la téléalarme.
- **45 000 appels** reçus par an.
- Dont **4 000 appels** nécessitant l'intervention des sapeurs-pompiers.

→ Comment en bénéficier ? Contactez-nous, ou appelez votre mairie

FILIADPA SAS

« Sud Isère Téléalarme »
5bis rue du Tour de l'Eau
38 400 Saint Martin d'Hères
Tél. 04 76 29 48 12
Fax. 04 76 22 87 76
(Accueil sur rendez-vous)

Retrouvez-nous sur internet :
www.teleassistance-sudisere.fr



www.adhcom.fr - 10466 - 12-2020



Sud Isère Téléalarme
Votre service de Téléassistance 24h/24
Filiadpa SAS

○ Un lien au quotidien
Hiver 2020-2021

→ Jour et nuit,
7 jours sur 7...

Téléassistance, pour continuer à vivre chez soi

○ 24h/24, 365 jours par an

La téléassistance est un service de contact, d'entraide et de secours à des personnes de tous âges dont l'autonomie est fragilisée par l'état de santé, le handicap ou l'isolement. Il permet ainsi de favoriser leur soutien à domicile et leur sécurité.

○ Un simple geste

Dans votre habitation, vous êtes en relation avec notre centrale d'écoute par une simple pression sur un émetteur portatif. L'opérateur identifie immédiatement votre appel et dialogue avec vous par l'interphone du transmetteur.

○ Une chaîne d'assistance

Selon la nature de votre appel, l'opérateur prévient vos intervenants : famille, voisins, amis... Si vous n'êtes pas en mesure de parler, la centrale d'écoute déclenche les secours.



→ ...des professionnels et
des réseaux de voisinage...

○ Nos solutions fiables et évolutives

Baisse
des tarifs*
-72€/an!

NOS FORFAITS 2021 :

- **Forfait RTC : 27 € TTC/mois**
Pour téléphonie sans box internet.
- **Forfait 3G : 32 € TTC/mois**
Pour téléphonie avec box ou sans ligne téléphonique.

*Baisse à compter du 01/01/2021



NOS OPTIONS :

- **Boîtier à clé : à partir de 84 € TTC**
Pour accéder à l'habitation sans risque de dégradation.
- **Balises lumineuses : à partir de 19,90 € TTC**
Un détecteur de présence guide la personne en sécurisant ses déplacements nocturnes.
- **Déclencheurs complémentaires : 5 € TTC/mois/capteur**
Tirette de douche, poire d'appel, capteurs sensibles...
- **Installation des options : à partir de 30 € TTC**

NOS ÉVOLUTIONS :

Beaucoup de nouveautés, restez informés !

- **Émetteur de détection de chute : courant 2021**
- **Nouvel abonnement avec un système de téléalarme mobile (géolocalisation) pour vous accompagner dans vos déplacements : printemps 2021**
- **et dès le 1^{er} trimestre 2021 : notre nouvelle offre d'abonnement «Sud Isère Autonomie» à 23 €/mois !**

→ ...pour vous secourir
et vous reconforter

○ Un tarif tout compris,

Nos forfaits comprennent :

- l'installation des matériels,
- la gestion des appels,
- la location,
- la maintenance et le dépannage,
- 24h/24, 7 jours sur 7.

pas de frais d'adhésion, pas de caution,
pas de frais de dossier ni de frais d'installation.

**Crédit d'impôt de 50 %
sur la redevance téléalarme.**

Aides financières possibles :

CARSAT (PAP) application
du tiers payant, Conseil
départemental (APA)...

○ 6 bonnes raisons de nous rejoindre

- Une centrale d'écoute située chez les **sapeurs-pompiers** de l'Isère pour répondre, sans intermédiaire.
- **L'installation et les dépannages** sont effectués par un technicien habilité et compétent.
- Une **astreinte technique** disponible 24h/24, 365 jours par an.
- Un service de **proximité** en collaboration avec les communes de l'Isère.
- Une **excellente connaissance** des secteurs d'intervention.
- Un **rapport qualité/prix** des plus compétitifs !